

Numéro	DL200626-LM08	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	
Objet	Désignation des représentants de la ville dans les établissements d'enseignement supérieur, professionnel et spécialisé sur le territoire de la commune	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt le dix juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni, à l'Illiade - en session ordinaire -, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

Etaient excusés :

- Madame Marie RINKEL ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Marie COMBET-ZILL ayant donné procuration à Monsieur Thibaud PHILIPPS
- Madame Sandra DIDELOT ayant donné procuration à Monsieur Serge SCHEUER

Nombre de conseillers présents :	32
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	3 juillet 2020
Date de publication délibération :	16 juillet 2020
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	16 juillet 2020

XIII. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PROFESSIONNEL ET SPÉCIALISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

L'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales régit la représentation du conseil municipal dans les organismes extérieurs.

Dans les centres de formation d'apprentis, le conseil de perfectionnement est constitué entre autres d'un représentant de la collectivité siège du centre. Il convient donc de désigner un représentant du conseil municipal au conseil du Centre Européen de Formation et de Promotion Professionnelle par Alternance pour l'Industrie Hôtelière (CEFPPA) et au Centre de Formation des Apprentis du Lycée « Le Corbusier ».

Conformément à l'article L713-9 du Code de l'Education le conseil de l'institut, dont l'effectif ne peut dépasser quarante membres, comprend de 30 à 50 % de personnalités extérieures. Les statuts de l'Institut Universitaire Technologique Robert Schuman précisent que le conseil de l'IUT est composé d'un représentant et de son suppléant, de la commune d'Ilkirch-Graffenstaden, désignés par celle-ci parmi les membres de son organe délibérant, pour un mandat de 3 ans renouvelable, au sein de son collège de personnalités extérieures.

Dans les universités, l'article L712-3 du Code de l'Education précise que le Conseil d'Administration comprend un collège de huit personnalités extérieures à l'établissement dont au moins deux représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements, dont au moins un représentant de la région, désignés par ces collectivités ou groupements.

Après avoir décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas recourir au scrutin secret,

Il est proposé au conseil municipal de désigner les représentants dans les établissements suivants implantés sur le territoire d'Ilkirch-Graffenstaden :

		Représentant titulaire	Représentant suppléant
CEFPPA Adrien Zeller	1	- Davina DABYSING	
Centre de Formation des Apprentis du Lycée « Le Corbusier »	1	- Philippe HAAS	
I.U.T. Robert Schuman	1	- Sylvie SEIGNEUR	- Stéphanie CLAUS
ULP Faculté de Pharmacie	1	- Valérie HEIM	

**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : 26 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, BEAUJEU Rémy

Abstentions : 9 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara

**Pour extrait conforme
Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

